



Un avenir incertain pour les bibliothèques parlementaires ?

Anna Galluzzi

Biblioteca del Senato "Giovanni Spadolini"

Email: anna.galluzzi@gmail.com

*Traduction :
Rachel CERVERA, France*

Meeting: 90. Library and Research Services for Parliaments and Library History

WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 75TH IFLA GENERAL CONFERENCE AND COUNCIL
23-27 August 2009, Milan, Italy
<http://www.ifla.org/annual-conference/ifa75/index.htm>

Résumé

Les bibliothèques parlementaires sont des bibliothèques au service des institutions parlementaires au niveau local ou national. En règle générale, elles furent créées simultanément à la création du Parlement lui-même et sont organisées en fonction du modèle parlementaire du pays dans lequel elles se situent.

La mission de la bibliothèque parlementaire est le soutien et la facilitation du travail parlementaire ainsi que la mise à disposition de toutes les sources d'information utiles au Parlement dans son ensemble. Par conséquent, la bibliothèque parlementaire est une bibliothèque spécialisée du point de vue à la fois de la couverture des collections et du public auquel elle s'adresse.

Aujourd'hui, les bibliothèques parlementaires sont à un tournant de leur histoire. Dans le monde entier, leur nature change profondément et elles expérimentent de nouvelles opportunités.

Elles sont, en particulier, confrontées à deux principales transformations :

- *la convergence vers une société numérique en réseau, qui affecte fortement les bibliothèques toutes catégories confondues ;*
- *le rôle des Parlements change : certains universitaires parlent d'une crise des parlements traditionnels en tant que lieux institutionnels alors que certaines des décisions essentielles concernant la vie politique et la société sont prises ailleurs.*

Parmi les raisons pour lesquelles les bibliothèques parlementaires traditionnelles sont en retard dans leurs tâches parlementaires quotidiennes figurent la fragmentation interne de l'administration parlementaire, la multiplication des possibilités de recherche, le nombre de thématiques débattues au jour le jour, et le besoin d'une information traitée et aussitôt disponible, utilisable.

C'est pourquoi les bibliothèques parlementaires se ré-inventent elles-mêmes selon deux directions principalement :

- *en devenant des centres de documentation internes et en intégrant leurs services avec d'autres bureaux ou services et, parfois, en abandonnant leur structure physique ;*
- *en étendant leur rôle au-delà des frontières de la catégorie des bibliothèques parlementaires et en assumant d'autres fonctions ; suivant cette voie, quelques bibliothèques parlementaires sont désormais ouvertes au grand public ; d'autres ont le statut de bibliothèque nationale ou sont devenues des bibliothèques centrales de recherche dans un domaine disciplinaire spécifique tel les sciences politiques, le droit.*

En 1931, Ranganathan écrivit : "les bibliothèques sont des organismes vivants". Si c'est avéré, cela signifie qu'on attend d'elles qu'elles s'adaptent à l'environnement dans lequel elles travaillent tout en gardant leur mission profonde et leur rôle dans la société. Comment les bibliothèques parlementaires peuvent-elles affronter de manière significative ce défi ?

1 – Introduction

Les bibliothèques parlementaires sont au service des institutions parlementaires au niveau local ou national¹. Habituellement, elles sont créées en même temps que le Parlement lui-même et sont organisées en fonction du modèle parlementaire du pays dans lequel elles se situent. Par conséquent, si le Parlement consiste en une unique chambre, il y a en général une seule bibliothèque ; tandis que s'il y a deux chambres, il y a également deux bibliothèques. Ceci n'est pas avéré partout, car dans de nombreux pays où il existe deux chambres il n'y a qu'une seule bibliothèque depuis le début ou alors les deux bibliothèques existantes ont été intégrées au moyen de projets coopératifs ou fusionnées en une bibliothèque unique.

La mission d'une bibliothèque parlementaire est le soutien et la facilitation des travaux parlementaires et la mise à disposition de toutes les sources d'information utiles au Parlement dans son ensemble. De ce fait, une bibliothèque parlementaire est une bibliothèque spécialisée du point de vue des collections couvertes et aussi du public auquel elle s'adresse².

Il semble que la définition des bibliothèques parlementaires soit claire en tout point, et qu'une définition paraisse convenir pour toutes les bibliothèques et justifier l'affiliation commune à une catégorie spécifique dont les particularités nécessitent une approche spéciale ainsi qu'une branche autonome de bibliothéconomie.

Néanmoins, je pense qu'il est temps que les bibliothèques parlementaires commencent à se repenser elles-mêmes, en partant de leurs origines et en examinant les tendances actuelles de leur propre développement.

¹ Milvia Priano, *Biblioteca parlamentare*. Roma, Associazione Italiana Biblioteche, 2000, p. 5-6.

² *Ibidem*.

2 – Les origines des bibliothèques parlementaires et les types de bibliothèques

Tout d'abord, nous devons retracer les racines historiques des bibliothèques parlementaires, qui sont étroitement liées à la naissance des institutions parlementaires. Par conséquent, certaines d'entre elles remontent à la première moitié du XIXe siècle, alors que dans les démocraties plus récentes, les bibliothèques parlementaires ont été créées il n'y a pas si longtemps³. Même si elles ont été créées à différentes époques, il est souhaitable de souligner que même les bibliothèques parlementaires les plus récentes ont été conçues suivant les caractéristiques et les bases qui ont été appliquées à cette catégorie de bibliothèques depuis le commencement.

A la naissance des premières bibliothèques parlementaires, il n'est pas systématiquement apparu nécessaire de différencier ces bibliothèques des autres bibliothèques spécialisées sur une base théorique, ni de créer une identité autonome. Cependant, au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, le mouvement de diversification des bibliothèques et leur classement en catégories se sont accélérés⁴ surtout au Royaume Uni et aux USA. Ce fut une période d'accroissement régulier en nombre, buts et fonctions des bibliothèques à cause de plusieurs raisons :

- la croissance économique et l'augmentation des richesses, qui ont fourni des ressources pour la construction d'institutions culturelles et de bibliothèques ;
- la hausse de la population, qui a procuré une force de travail aux usines et aux activités industrielles, et qui ont d'autre part créé un large public pour les activités culturelles ;
- la seconde phase de la révolution industrielle, qui a nécessité de plus en plus de sources d'information et qui a stimulé de meilleurs niveaux d'instruction des travailleurs ;
- la nature démocratique de la société anglo-américaine, qui promeut l'auto-formation des citoyens.

Durant la seconde moitié du XIXe siècle en particulier, les bibliothèques universitaires ont proliféré grâce à la croissance des fonds et à la réforme du système éducatif, les bibliothèques scolaires commencèrent à se développer même si elles n'étaient pas totalement bien structurées avant le XXe siècle, les bibliothèques spécialisées au service d'institutions publiques et des corps gouvernementaux augmentèrent en quantité et en qualité, et par-dessus tout, les bibliothèques municipales furent créées afin de répondre aux besoins de tous les citoyens et étaient financées par des impôts payés par la communauté locale⁵.

³ https://www.bundestag.de/wissen/bibliothek/library/wd_e.html

⁴ Cfr. Michael H. Harris, *History of libraries in the Western world*, 4th ed. The Scarecrow Press, Lanham (Maryland) – London 1999.

⁵ Ibidem.

Cette rapide incursion montre que la naissance de différents types de bibliothèques est la conséquence d'un processus historique dû au développement des bibliothèques en général et à la prise de conscience des nombreux rôles possibles que des bibliothèques pourraient avoir au sein de la société. Ce processus fut la représentation d'une société qui avance vers un niveau plus élevé de spécialisation, et où l'extension et la profondeur de la couverture en termes de services sont considérés comme un signe de progrès. Aujourd'hui, nous devons nous demander si le même besoin existe ou si les circonstances environnantes changent la perspective interne⁶. A cette fin, l'analyse des tendances récentes et de leurs éventuelles raisons sont nécessaires.

3 – Les tendances récentes

Comme mentionné plus haut, durant longtemps, les bibliothèques parlementaires ont eu des caractéristiques communes et ont partagé des problèmes et des besoins semblables malgré des différences institutionnelles au niveau national. Aujourd'hui, les bibliothèques en général, et les bibliothèques parlementaires plus encore, traversent une phase de transition et tentent de répondre à beaucoup de défis différents, et plusieurs voies différentes peuvent être suivies.

Pour l'instant, deux tendances opposées semblent se dessiner dans les bibliothèques parlementaires : la première est l'élargissement des fonctions et de la population utilisatrice au-delà des murs de l'institution parlementaire ; la seconde est une plus forte spécialisation des services et des documents sous un angle plus strictement parlementaire. Ces deux tendances sont le résultat d'un contexte mouvant et sont fondées sur un terrain théorique consensuel.

Il existe des exemples importants pour les deux choix, bien que chaque bibliothèque ait choisi sa propre voie.

En ce qui concerne la première tendance, certaines bibliothèques parlementaires ont ouvert leurs portes au grand public, tout en maintenant leur mission principale ainsi que leurs politiques, souvent sous la forme d'une politique d'ouverture plus large du Parlement lui-même en direction des citoyens et d'autres institutions, et d'une tentative de mieux rembourser les frais. C'est le cas, par exemple, des deux bibliothèques parlementaires italiennes⁷, qui sont en train de fusionner⁸, et de la bibliothèque parlementaire suédoise⁹. D'autres fois, les bibliothèques parlementaires ont endossé le rôle de bibliothèque nationale ou de bibliothèque centrale de recherche dans des domaines disciplinaires spécifiques, tels les sciences politiques, le droit et les études d'administration. La bibliothèque parlementaire de

⁶ Anna Galluzzi, *Biblioteche per la città. Nuove prospettive di un servizio pubblico*. Roma, Carocci, 2009, p. 137-144.

⁷ Biblioteca del Senato "Giovanni Spadolini": <<http://www.senato.it/biblioteca>>; Biblioteca della Camera dei Deputati: <http://www.camera.it/serv_cittadini/1660/1662/1661/lista.asp>.

⁸ Il Polo bibliotecario parlamentare: <<http://www.parlamento.it/polobibliotecario/home.htm>>.

⁹ The Riksdag Library: <http://www.riksdagen.se/templates/R_Page_832.aspx>. Cfr anche: Margareta Brundin, *Democracy building activities in the Swedish Riksdag; the role of a parliamentary library*, in *World Library and Information Congress: 70th IFLA General Conference and Council, Buenos Aires, Argentina, 22-27 August 2004*, <<http://archive.ifla.org/IV/ifla70/papers/166e-Brundin.pdf>> e Committee of the Nordic Parliamentary Librarians. *The parliamentary libraries of the Nordic countries and the other information and documentation services in the Nordic parliaments : Denmark, Finland, Iceland, Norway, Sweden*, 2000, <<http://lib.eduskunta.fi/dman/Document.phx?documentId=ea02507132910529&cmd=download>>.

Finlande¹⁰ par exemple est une bibliothèque nationale de recherche et joue un rôle central dans le réseau de bibliothèques de recherche et universitaires, tandis que la bibliothèque parlementaire d'Estonie¹¹ est également la bibliothèque nationale du pays, comme c'est aussi le cas au Japon¹².

D'autre part, quelques bibliothèques parlementaires sont devenues des centres de documentation, intégrant leurs services avec ceux d'autres bureaux ou services, principalement parmi ceux impliqués dans des activités documentaires, et abandonnant parfois leur structure physique. Dans certains cas, des bibliothèques parlementaires ont tout misé sur les services d'information et la délivrance de documents, en renforçant leurs collections sur support numérique et en s'adressant à d'autres bibliothèques spécialisées lorsqu'elles ont besoin de documents sur support papier. C'est, par exemple, le cas de la bibliothèque parlementaire norvégienne¹³.

De fait, les bibliothèques parlementaires des plus vieilles démocraties changent et recherchent leur propre voie afin de remplir leur mission et de regagner un rôle significatif à l'intérieur de l'institution et du système national des bibliothèques. D'un autre côté, les bibliothèques parlementaires créées dans les nouvelles démocraties sont étonnamment beaucoup plus semblables au modèle original que les plus vieilles et beaucoup plus traditionnelles¹⁴. A mon avis, ce phénomène est parfaitement cohérent avec les tendances mentionnées ci-dessus, car ces tendances sont dûes à certains changements contextuels qui affectent quelques parties du monde plus que d'autres, et spécialement en Occident. Par conséquent, les nouvelles démocraties et les nouvelles bibliothèques parlementaires, qui sont avant tout situées dans des pays en développement, sont moins touchées par les besoins évolutifs de la société occidentale.

Il est maintenant question de comprendre pourquoi les plus anciennes bibliothèques parlementaires se dirigent vers ces voies et quels sont les flux externes et institutionnels auxquels elles essaient de répondre.

4 – Les raisons de ces changements

Il existe sans doute de nombreuses raisons pour expliquer la situation présente des bibliothèques parlementaires et les nouvelles tendances.

Afin de faciliter l'analyse, je vais surtout m'intéresser aux raisons dans les trois domaines principaux qui sont : les changements des institutions parlementaires et de la vie politique, l'évolution des habitudes des usagers et les approches culturelles, la révolution numérique affectant tous les secteurs.

¹⁰ The Eduskunta Library: <<http://lib.eduskunta.fi/Resource.phx/library/index.htx?lng=en>>; cfr. anche Committee of the Nordic Parliamentary Librarians. *The parliamentary libraries of the Nordic countries* cit.

¹¹ The parliamentary library of Estonia: <<http://www.nlib.ee/html/inglise/teen/parl.html>>.

¹² The National Diet Library of Japan: <<http://www.ndl.go.jp/en/index.html>>.

¹³ The Norwegian Parliament (Stortinget): <<http://www.stortinget.no/en/>>; cfr. anche Committee of the Nordic Parliamentary Librarians. *The parliamentary libraries of the Nordic countries* cit.

¹⁴ An example of a recently founded parliamentary library is the Iraqi parliamentary library, whose staff and internal organization show an enthusiastic adhesion to the original spirit of these libraries as vital engines of the legislative process and instruments for democracy.

4.1 les changements des institutions parlementaires

Tout d'abord, en Occident, le profond changement des institutions parlementaires ne fait aucun doute si on les compare avec leurs origines, et de nombreux phénomènes façonnent différemment les parlements et la vie politique.

Nombre d'universitaires parlent d'un déclin des chambres parlementaires et mettent en avant les raisons de cette situation¹⁵. Tout d'abord, sans aucun doute, aujourd'hui, les Parlements ne sont pas le seul et unique lieu du débat politique ni la seule institution à avoir un rôle représentatif.

De plus, le processus législatif fait face à de nouveaux défis. Premièrement, le besoin existe d'une spécialisation technique de haut niveau afin de pouvoir gérer la complexité croissante des sujets à l'ordre du jour ; d'où un nombre croissant d'experts externes, de groupes et d'institutions impliqués dans le processus législatif. Deuxièmement, souvent les chambres ne font que simplement ratifier, sans un véritable débat, des décisions et des accords conclus par un consentement mutuel en dehors des Parlements ou que transformer des projets de loi en loi, alors que dans le même temps, le gouvernement tire formellement sa légitimité du seul Parlement, mais dans les faits, elle tient dans la recherche politique d'un équilibre parmi les partis. On peut insister sur le fait que, de nos jours, les intérêts généraux sont habituellement défendus hors du Parlement tandis que seuls les intérêts particuliers sont débattus dans les Parlements. Le débat parlementaire s'est en partie déplacé hors de l'institution parlementaire et a envahi les médias de masse, des communautés privées, des lobbies, etc.

En outre, nous devons souligner la baisse résolue de la participation citoyenne dans les élections et la vie politique, ce qui est considéré comme un autre signe de la crise politique par un certain nombre d'universitaires et de chroniqueurs. Les citoyens sont de moins en moins intéressés par les formes traditionnelles de la vie politique et demandent une implication plus intense et innovatrice dans la gestion des affaires publiques.

Ainsi, l'équilibre entre les institutions internes à l'organisation de l'Etat et les autres acteurs politiques et sociaux se déplace. La façon dont la vie politique interagit avec la vie sociale et pèse sur les comportements des citoyens est très différente du passé.

Alors que des aspects importants du processus législatif se déplacent en dehors des Parlements, d'autre part, les activités et les actes législatifs et non législatifs ont graduellement crû et augmentent encore en nombre, en variété et en niveau de spécialisation. En conséquence, l'organisation interne des Parlements est devenue de plus en plus complexe avec le temps. De nos jours, le nombre de directions gérant de la documentation est beaucoup plus élevé que par le passé. Le nombre de documents produits par les Parlements ou nécessaires pour répondre à leurs besoins est si énorme que la seule façon de les gérer est un effort de coopération entre les différents intervenants.

¹⁵ See Andrea Deffenu, *Forme di governo e crisi del parlamentarismo*. Torino, Giappichelli, 2006; Alfio Mastropaolo - Luca Verzichelli, *Il parlamento. Le assemblee legislative nelle democrazie contemporanee*. Roma, Laterza, 2006; Chiara De Micheli - Luca Verzichelli, *Il parlamento*. Bologna, Il Mulino, 2004; Giovanni Sartori, *Ingegneria costituzionale comparata*. Bologna, Il Mulino, 2000; Augusto Barbera, *I parlamenti. Un'analisi comparativa*. Bari, Laterza, 1999; *The evolving role of parliaments in Europe*, edited by Cees Flinterman, Aalt Willem Heringa, Lisa Waddington. Apeldoorn: Maklu, 1994.

Ces tendances contradictoires déterminent des situations paradoxales. Tandis que les Parlements sont débordés de documents et s'étendent d'une façon superflue, de plus en plus de lois viennent directement du gouvernement et sont votées grâce à la majorité gouvernementale, presque sans débats ni amendements.

Ces tendances sont particulièrement évidentes si on compare ceux des vieilles démocratie avec les Parlements des nouvelles démocraties. En réalité, dans les pays qui ont récemment basculé dans un système parlementaire, les Parlements sont enclins à être plus traditionnels car ils s'inspirent des accords institutionnels originaux de cette forme de gouvernement, et les citoyens ont tendance à être bien plus intéressés à participer politiquement et tiennent à l'idée classique de la démocratie comme étant le résultat d'un débat permanent entre des partis et des idées opposés.

Néanmoins, il est théoriquement peu probable qu'un point de vue contrecarre le récent déclin des Parlements, vus comme des institutions inutiles et superflues qui sous-signent des décisions prises ailleurs, avec une idée originelle des Parlements, vus comme étant le lieu de la souveraineté populaire. Les Parlements, ainsi que toute autre institution sociale et politique, doivent évoluer au même rythme que la société et ses besoins, à la recherche d'éternels nouveaux équilibres. Simultanément, leur organisation interne doit changer pour s'adapter à des nécessités mouvantes.

Pour finir, il est souhaitable de mentionner une autre tendance générale observée dans les pays développés, c'est-à-dire la tendance à l'efficacité et à la réduction des coûts, ce qui est encore plus important dans la situation économique actuelle. Conjointement aux exigences de transparence et d'implication des citoyens, le besoin d'une maîtrise budgétaire plus stricte et d'une légitimité renouvée pousse les institutions parlementaires vers une exploitation plus profonde de leurs ressources ainsi que vers une offre de services au grand public.

Tous ces aspects devraient être analysés en tenant compte de l'observation des usages internes actuels des bibliothèques parlementaires, des pratiques les plus courantes et des règles en vigueur afin de mettre en évidence les éventuels liens entre des tendances générales et des statistiques internes. La majorité des bibliothèques parlementaires existantes a mis l'accent sur la baisse de l'usage en interne ces dernières années, alors que les demandes de consultation de l'extérieur et d'universitaires ont augmenté proportionnellement. En même temps, les usagers institutionnels réclament de plus en plus souvent aux bibliothèques parlementaires des services répondant à d'autres besoins (concernant leur vie privée ou des intérêts de recherche personnels) plutôt qu'à des besoins institutionnels.

Les élus et le personnel retraités se comportent pareillement. Les bibliothèques parlementaires les considèrent comme des usagers primordiaux, disposant d'un droit d'accès à tous les services de la bibliothèque et au droit d'être servi par le personnel de la bibliothèque sans tenir compte du fait qu'ils jouent encore ou non un rôle actif dans la vie parlementaire ou politique¹⁶.

¹⁶ Cfr. June Verrier, *Successful delivery of professional and non-partisan services in a partisan environment. On socks and bees and everything in between: navigating the political environment - culture, constraints and controversies*, in *World Library and Information Congress: 69th IFLA General Conference and Council, Berlin, 1-9 August 2003*, <<http://archive.ifla.org/IV/ifla69/papers/165e-Verrier.pdf>>.

Chacune des tendances relevées mériterait un examen plus approfondi afin de reconnaître d'éventuels changements dans le rôle et l'organisation des bibliothèques parlementaires.

4.2 Les conséquences de la révolution numérique

Les bibliothèques parlementaires voient les effets des changements évoqués ci-dessus, et participent également en interne au processus instable qui affecte les bibliothèques en général du fait de la révolution numérique ainsi que des changements d'habitude qui s'ensuivent chez les usagers¹⁷.

La révolution numérique est un phénomène large qui ne peut se résumer en quelques mots. Les deux aspects les plus importants de cette révolution pour les bibliothèques sont la création d'un réseau global qui permet aux individus, partout dans le monde, d'être constamment et rapidement en contact, et la convergence de tous les médias vers le format numérique.

Ces deux tendances affectent directement les bibliothèques sous différents angles, et par-dessus tout, modifient profondément la société dans son ensemble et la façon dont les gens sont reliés les uns aux autres ainsi que leur vie quotidienne.

Sans aucun doute, la révolution numérique met la pression sur l'identité des bibliothèques, à tel point que la plupart des sources d'information devienne numérique, la majorité des transactions de références se déplace vers le réseau, les locaux physiques des bibliothèques deviennent moins importants, le rôle de médiation est en train d'être supplanté par l'accès à Internet, et le nombre de concurrents dans le champ de l'offre des médias est en hausse constante.

Quelques universitaires et de nombreux bibliothécaires mettent l'accent sur un risque de marginalisation des bibliothèques dans un nouvel environnement global et numérique. Selon cette opinion, d'un côté, les bibliothèques devraient s'axer sur les fonctions les plus traditionnelles et particulières telles la préservation de contenus historiques, et de l'autre côté, elles devraient contribuer à une disponibilité globale de ces sources dans un format numérique. Ainsi, sous cette perspective, la future bibliothèque prendra en charge de très petites niches de la société de l'information et sera censée s'occuper d'activités très spécifiques destinées à des groupes restreints d'utilisateurs.

D'autre part, le succès d'Internet et son évolution vers le dit web 2.0 affectent également le comportement des utilisateurs. Ceux-ci sont particulièrement bien moins disposés à utiliser leur peu de temps à des activités qui pourraient être réalisées sur Internet, et par-dessus tout, ces activités qui ne font pas partie du temps libre, mais du temps de service ou du temps limité. Il vaut la peine d'être clair sur ce point. Selon des études sociologiques, le temps de service comprend toutes les activités qui ne peuvent être évitées ni gérées librement durant la journée

¹⁷ Galluzzi, *Biblioteca per la città* cit., p. 46-70, 144-150; see also the results of this survey concerning the way in which the so-called "next generation" faces life, politics and society: <<http://people-press.org/reports/pdf/300.pdf>>. An important book referring to changing users' habits in a digital context is: Chris Anderson, *The long tail: how endless choice is creating unlimited demand*. London : Random House Business Books, 2007. A good reference regarding some features of the current approach to private and public services is: B. Joseph Pine II - James H. Gilmore, *The experience economy: work is theatre & every business a stage*. Boston, Harvard Business School Press, 1999.

et la semaine, telles l'école, le travail, alors que le temps limité se réfère à ces activités nécessaires dans nos vies et qui ne peuvent être planifiées que dans une marge de temps limitée, telles les procédures administratives et les examens médicaux¹⁸.

Deuxièmement, les usagers sont de plus en plus habitués à l'approche du guichet unique et préfèrent des points de service ainsi que des lieux où plus d'une activité ou d'un besoin peuvent être satisfaits. De plus, il faut insister sur le fait que le caractère unique du web, en tant que vaisseau sur lequel tous les contenus numériques fusionnent indépendamment de leur niveau de spécialisation ou de leur origine, a renforcé l'approche du guichet unique chez les usagers qui recherchent des services pas seulement sur le web, mais aussi dans la vraie vie¹⁹.

Troisièmement, certains aspects de la vie des usagers se confondent et c'est particulièrement vrai pour tout ce qui relève de l'éducation et des loisirs. Les universitaires appellent cela une société de "l'édu-loisirs" afin de souligner le fait que le travail, les études, les activités culturelles, les passe-temps et le temps libre se mélangent dans la vie quotidienne et ne sont désormais plus liés à des moments différents de la journée ou de la semaine ni à des périodes différentes de la vie.

Les bibliothèques doivent tenir compte de ces changements de comportement ; une des principales conséquences pourrait être une nécessité de repenser les catégories des bibliothèques, tout spécialement pour les bibliothèques dépassant une certaine taille.

Actuellement, de nombreuses catégories de bibliothèques sont reconnues sous le libellé de bibliothèques du fait d'un processus de diversification en liaison avec une spécialisation grandissante des besoins de la société, à tel point que, parfois, il n'est pas facile de trouver une base commune à ces institutions. Toutefois, aujourd'hui, sans doute les similitudes sont plutôt en train de prendre plus d'importance que les différences, d'autant plus qu'une tendance générale existe, qui met en avant une convergence dans les usages. Cette tendance pousse vers une diminution du nombre de catégories de bibliothèques, à tel point que, dans certains cas, la classification traditionnelle peut se transformer en un héritage historique pesant plutôt qu'en un outil de gestion utile.

Il ne fait pas de doute que la catégorisation des bibliothèques, qui a commencé à émerger depuis la fin du XVIIIe siècle, montre désormais sa rigidité et piétine. Par conséquent, peut-être serait-il temps pour les bibliothèques de repenser leur position vis-à-vis des besoins des usagers. Les bibliothèques parlementaires en particulier doivent affronter la crise des institutions parlementaires dans les démocraties occidentales, identifier leur rôle ainsi qu'exprimer toutes leurs potentialités. En outre, les caractéristiques instables de la connaissance et son évolution en liaison avec l'environnement numérique devraient plutôt être prises en compte comme un autre phénomène affectant la nature des bibliothèques parlementaires, et des bibliothèques en général, et mériteraient d'être sérieusement étudié. La particularité interdisciplinaire de la connaissance conjointement au mélange de connaissances théoriques, organisationnelles et pratiques ont profondément modifié la façon de faire de la recherche ainsi que la nature de son contenu. Associées à une spécialisation grandissante dans

¹⁸ *La domanda e i consumi culturali*, «Economia della cultura», 2, 12 (2002), pp. 153-229. In particolare: *Introduzione*, pp. 153-6; Michele Trimarchi, *Dentro lo specchio: economia e politica della domanda di cultura*, pp. 157-70; Giuseppe Richeri, *Il fattore tempo nel consumo di beni culturali*, pp. 171-8; Fabio Guerra, *Le tendenze nel consumo del tempo libero in Europa*, pp. 215-29.

¹⁹ *Perceptions of libraries and information resources. A Report to the OCLC Membership*, OCLC Online Computer Library Center, Dublin (Ohio) 2005, <http://www.oclc.org/reports/pdfs/Percept_all.pdf>.

chacun des champs disciplinaires, cela crée un besoin de croiser les disciplines et aussi une diminution de l'écart entre le savoir populaire et le savoir académique.

En conséquence de quoi, en même temps, l'éventail des intérêts exprimés par les usagers s'élargit, s'approfondit, et il est bien plus imprévisible que par le passé. Bien entendu, il n'est pas possible qu'une seule bibliothèque puisse répondre à tous les besoins d'un usager, les contraintes physiques limitant les possibilités illimitées. Cependant, chaque bibliothèque devrait diriger les services et administrer les contenus – les deux étant immédiatement disponibles à distance – d'une façon transparente. En plus, les bibliothèques devraient rendre disponibles tous les contenus numériques en les intégrant ou en offrant la possibilité de faire des recherches de façon intégrée. Le paradigme de la longue traîne²⁰ met en avant que les bibliothèques doivent nécessairement trouver un équilibre entre la couverture physique et la disponibilité numérique, ou à distance, dans le but de rester durables d'un point de vue économique. A mon avis, selon le type de la bibliothèque, sa taille, son rôle et ses particularités essentiels, certaines bibliothèques ne devraient utiliser que des supports numériques, effectuant leur mission en mettant en réseau des informations et en les traitant de façon à ce qu'elles soient prêtes à être utilisées par les usagers ; d'autres devraient mettre en valeur et élargir leur offre en termes de matériel et de services bibliographiques, se concentrer sur la valeur ajoutée des échanges physiques et sociaux.

Même les bibliothèques parlementaires ne peuvent pas éviter de faire avec ces nouveaux défis et elles ont besoin de clarifier leur mission afin de choisir une stratégie de développement efficace. Toutefois, il semble que les bibliothèques parlementaires ne soient pas suffisamment habituées à ce genre d'analyse et n'en attendent rien.

De fait, un rapide coup d'oeil à la littérature professionnelle et scientifique s'intéressant de près aux bibliothèques parlementaires permet de voir que le nombre global d'articles ces dix dernières années n'est pas grand et que la plupart d'entre eux ne s'intéressent qu'à une bibliothèque, décrivant son histoire, ses collections et ses services, ou discutent de projets particuliers menés par une ou plusieurs bibliothèques parlementaires.

La nature et le rôle des bibliothèques parlementaires sont abordés dans très peu d'essais. Il est quasi inévitable de ressentir que la majorité des bibliothécaires parlementaires croient leur existence acquise, et hormis quelques caractéristiques communes de base, qu'ils sont étroitement liés à leur bibliothèque spécialisée. Ils ne tiennent pas beaucoup compte du travail plus large sur les bibliothèques parlementaires en général ni de la recherche de possibles points communs avec d'autres types de bibliothèques. C'est vrai pour les bibliothécaires parlementaires mais aussi pour les bibliothèques en général. Même les relations internes avec d'autres services de recherche ou de documentation au sein même de leurs institutions sont rarement au centre du débat, et lorsque c'est le cas, les bibliothèques sont plus préoccupées par la préservation de leur existence que par la réflexion à propos de meilleures façons de servir leur institution. Elles ne sont pas prêtes à changer profondément leur perspective si nécessaire.

Evidemment, de nombreuses exceptions existent aussi et beaucoup de contributions d'universitaires et de bibliothécaires donnent un éclairage à ce sujet. Cependant, il ne fait aucun doute que les bibliothèques en général, et les bibliothèques parlementaires en

²⁰ Anderson, *The long tail* cit.

particulier, sont enclines à s'auto-référencer. Cela pourrait constituer un grand risque dans une période qui apprend à vivre sans bibliothèques.

5 – Conclusion

L'analyse et la comparaison des tendances relatives aux Parlements et celles concernant les bibliothèques montrent la nécessité d'une réflexion sur le rôle des bibliothèques parlementaires. La réponse n'est ni simple ni évidente. La simple application d'un modèle théorique ne peut fonctionner car l'approche "un modèle convient à tous" ne correspond pas à la situation multi-facettes actuelle.

Comme nous l'avons remarqué au début, au long de ces dernières années, les bibliothèques parlementaires paraissent avoir généralement évolué dans deux directions principales distinctes. Re commençons depuis ce point de départ afin de vérifier si ces deux stratégies sont à la hauteur des défis mis en exergue.

Pour l'instant, les deux options en jeu deviennent clairement compréhensibles et peuvent être vues comme communes à toutes les bibliothèques en général :

- d'un côté, en élargissant l'éventail de leurs activités et de leurs compétences ;
- de l'autre côté, en se concentrant sur leur rôle étroitement spécialisé (le rôle parlementaire dans ce cas) et en s'appuyant surtout sur les services numériques.

Pour autant que les bibliothèques parlementaires soient tout particulièrement concernées, elles doivent se poser la question de leurs origines : soit pour soutenir et faciliter les travaux parlementaires, soit pour être au service des parlementaires et des membres du personnel quel que soit le but de leurs recherches. Sinon, elles devraient songer à de nouvelles stratégies en liaison avec les tendances actuelles et choisir des voies innovantes bien que cohérentes avec leur nature et leur mission.

Selon la première stratégie, les bibliothèques parlementaires sont censées élargir leurs fonctions au-delà des besoins institutionnels et offrir leurs services à un public plus large, qui pourrait être un public de spécialistes ou le grand public des citoyens. Ainsi, elles fonctionnent comme un lien entre les institutions parlementaires et les citoyens, en participant à une grande transparence et une meilleure connaissance des sources et des voies de l'activité législative.

Plusieurs possibilités sont envisageables pour ce faire, par exemple en expérimentant de nouvelles formes d'accords avec d'autres bibliothèques du réseau local, ou si possible, la promotion de l'utilisation commune des bibliothèques à l'intérieur du même bâtiment, ou la création de nouveaux services à la vieille bibliothèque.

L'idée sous-jacente amenant ce changement devrait être une nouvelle manière de catégoriser les usagers. A mon avis, les usagers ne devraient pas être considérés comme appartenant à une catégorie stable (étudiant, universitaire, député, administrateur parlementaire, etc), mais comme ayant de multiples besoins à divers moments et répondant à différents aspects de leur vie. Par exemple, un célibataire peut être député (avec tous les besoins inhérents à sa fonction), mais également universitaire ou avocat du point de vue professionnel et un simple citoyen éprouvant un intérêt pour toutes sortes de passe-temps d'un point de vue privé.

Auparavant, l'existence de toutes sortes de bibliothèques était la réponse à cette situation. On répondait à l'utilisateur selon ses besoins. A présent, les phénomènes mentionnés ci-dessus suggèrent une nouvelle approche. Après tout, le fait que certaines bibliothèques parlementaires aient déjà quelques collections de littérature de voyage, des fictions, et que ce genre de matériel soit apprécié par les usagers institutionnels, montre qu'elles se comportent déjà comme des bibliothèques hybrides.

Dans ce cadre, les bibliothèques parlementaires qui pâtissent moins de coupes budgétaires que les autres bibliothèques et qui continuent d'être normalement bien financées, ne peuvent s'autoriser à rester en dehors du mouvement et sont censées assumer le rôle de meneur dans le système national des bibliothèques, même en incorporant d'autres catégories de bibliothèques et d'autres fonctions.

Du point de vue opposé, les bibliothèques parlementaires devraient s'orienter vers l'essentiel et développer leurs services numériques au plus haut niveau. Dans ces cas, elles doivent rester au plus près des activités parlementaires en jouant un rôle strictement documentaire et en coopérant avec d'autres bureaux et services parlementaires. Nous pourrions libeller ce choix de la façon suivante : "être une bibliothèque sans en avoir l'air". Afin d'affronter ces problèmes et de garder un lien étroit avec les activités parlementaires, les bibliothèques parlementaires devraient changer complètement leur apparence, leur façon de travailler et leurs priorités, abandonnant tous les aspects superflus et reposant sur des spécialistes de l'information hautement spécialisés et entraînés, sur des collections numériques les plus larges possibles ainsi que sur un réseau d'information et de bibliothèques locales efficace. De ce point de vue, quelques bibliothèques parlementaires expérimentent une ouverture vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept ainsi que la disponibilité de collections sur des étagères en libre-service et certains services pour les usagers en interne, comme étant un puissant outil de rétention des vieux et des nouveaux usagers à la fois.

Pour résumer le tout, nous pourrions dire que les bibliothèques parlementaires devraient, pour jouer à nouveau un rôle, concentrer leurs efforts sur ce point spécifique non couvert par d'autres sujets et répondre à de plus nombreux besoins qu'auparavant. Après tout, beaucoup de services publics et privés nous entourant sont au même carrefour et empruntent l'une ou l'autre voie. Dans les deux cas, il serait possible qu'il y ait un renouvellement et une reconnaissance de la valeur ajoutée des services de la bibliothèque – dans l'opinion des usagers.

Finalement, les bibliothèques parlementaires à l'ancienne sont-elles en train de disparaître ? Peut-être. Il est certain qu'elles changent profondément. Est-ce bon ou non ? Je pense que ce n'est pas la question. Comme Ranganathan l'écrivit dès 1931 : "les bibliothèques sont des organismes vivants". Si c'est avéré, cela signifie qu'on attend d'elles qu'elles s'adaptent au contexte de leur environnement de travail tout en gardant leur mission fondamentale et leur rôle dans la société, et en abandonnant une protection stérile de prérogatives théoriques.